

PAPA EN INSTANCE D'EXPULSION ECOLE EN COLERE

Un papa d'élèves scolarisés dans notre école a été arrêté le 19 janvier chez lui afin d'être expulsé vers son pays d'origine l'Angola. Jugé le 1er février, soit treize jours après son arrestation, pour avoir refusé son expulsion il se trouve actuellement en centre de détention pour une durée de deux mois, puis sera reconduit dans son pays d'origine.

Resteront sur le territoire français sa femme malade, dépendante de lui pour ses soins et quatre jeunes enfants, trois scolarisés à Gilbert Dru et un fréquentant la crèche Saint-Lazare.

L'équipe des enseignants et agents de la ville de Lyon ainsi que les délégués des parents d'élèves de l'école avaient fait parvenir un courrier de protestation au Préfet du Rhône, le 25 janvier 2010 afin de lui demander l'arrêt de la procédure administrative d'expulsion et la régularisation de sa situation en France, visiblement nous n'avons pas été entendu.

Les parents d'élèves de l'école, de la crèche, ainsi toutes les personnes touchées, n'acceptent pas qu'un père soit séparé de sa famille se retrouvant ainsi dans une situation de grande détresse à cause d'une simple décision administrative.

**AUSSI NOUS VOUS CONVIONS
A UNE MANIFESTATION DE SOUTIEN
RELAYEE PAR LA PRESSE
DEVANT L'ECOLE GILBERT DRU
LE JEUDI 11 FEV À 17h00
VOTRE MOBILISATION FERA LA DIFFERENCE
VENEZ NOMBREUX**

PAPA EN INSTANCE D'EXPULSION ECOLE EN COLERE

Un papa d'élèves scolarisés dans notre école a été arrêté le 19 janvier chez lui afin d'être expulsé vers son pays d'origine l'Angola. Jugé le 1er février, soit treize jours après son arrestation, pour avoir refusé son expulsion il se trouve actuellement en centre de détention pour une durée de deux mois, puis sera reconduit dans son pays d'origine.

Resteront sur le territoire français sa femme malade, dépendante de lui pour ses soins et quatre jeunes enfants, trois scolarisés à Gilbert Dru et un fréquentant la crèche Saint-Lazare.

L'équipe des enseignants et agents de la ville de Lyon ainsi que les délégués des parents d'élèves de l'école avaient fait parvenir un courrier de protestation au Préfet du Rhône, le 25 janvier 2010 afin de lui demander l'arrêt de la procédure administrative d'expulsion et la régularisation de sa situation en France, visiblement nous n'avons pas été entendu.

Les parents d'élèves de l'école, de la crèche, ainsi toutes les personnes touchées, n'acceptent pas qu'un père soit séparé de sa famille se retrouvant ainsi dans une situation de grande détresse à cause d'une simple décision administrative.

**AUSSI NOUS VOUS CONVIONS
A UNE MANIFESTATION DE SOUTIEN
RELAYEE PAR LA PRESSE
DEVANT L'ECOLE GILBERT DRU
LE JEUDI 11 FEV À 17h00
VOTRE MOBILISATION FERA LA DIFFERENCE
VENEZ NOMBREUX**